



TOASTER

TECHNOLOGIE, ORGANISATION ET ADAPTATION
DES SYSTÈMES EN RÉSEAUX

2012 / 2014

LE PROJET LA MÉTHODOLOGIE LES PARTENAIRES / LE FINANCEUR

/ LE PROJET

DU GRILLE PAIN AU TERRITOIRE OU DU TERRITOIRE AU GRILLE-PAIN

Les questions soulevées par le développement du BEPOS comme de celui des smart grids, d'abord considérées comme indépendantes entre elles et de nature strictement techniques, relèvent avant tout d'enjeux socioéconomiques et d'enjeux territoriaux. Ces dimensions, souvent absentes d'un discours technologiste relativement autonome, sont fondamentales car elles déterminent simultanément les potentiels et les limites de ces deux solutions techniques en réalité fortement connectées. D'une part, du point de vue des territoires, le BEPOS et les smart grids pourront s'inscrire dans l'éventail des moyens d'action dédiés à la maîtrise de l'énergie à l'échelle locale pour peu que les acteurs des politiques urbaines s'en emparent (alors que ces nouveaux moyens paraissent actuellement être portés quasi exclusivement par des acteurs « délocalisés » à l'image de ceux de la production, du transport de l'énergie et du bâtiment). D'autre part, sous l'angle socioéconomique, les gisements que devraient dévoiler ces technologies seront fortement dépendants des modes d'optimisations qui seront adoptés à terme et de la réaction des habitants potentiellement concernés.

Partant de ce contexte énergétique en relative mutation, la configuration bottom-up et horizontale renvoie à au moins quatre nouveaux questionnements scientifiques :

Quelle forme prendra une rationalité favorisant le dialogue horizontal puis bottom-up entre points de consommation et points de production énergétique à l'échelle territoriale ?

Quelle sera l'acceptabilité économique-sociale d'une telle configuration ?

Quelle sera son « acceptabilité » lorsqu'on examine plus finement la diversité typologique du bâti et les structures locales des parcs bâtis qui composent les territoires ?

Quels seront les effets sur le projet urbain en matière de maîtrise d'œuvre tant du point de vue des solutions (dimensionnement des systèmes de production, des options BEPOS) que de celui de la conception urbaine et de l'ingénierie ?

/ LA MÉTHODOLOGIE

ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE (ÉCHANTILLON RAISONNÉ) RECOMPOSITION DU SYSTÈME DES USAGES SPÉCIFIQUES

L'Analyse sociologique de l'acceptabilité des effacements d'usages a pour objet de déterminer les limites d'effacement résultant des contraintes d'acceptabilité sociale. Il s'agit ici de dessiner le système des usages en fonction de pratiques d'habitation et de déterminer le périmètre d'actions des smart grids (ou des GTB dans le BEPOS). Cette tâche vérifie notamment l'hypothèse de l'existence d'une relation entre l'acceptabilité sociale et la proximité scalaire avec l'objet de l'optimisation des smart grids. Elle est réalisée sur la base d'entretiens selon un panel des ménages fixé par des méthodes sociologiques appropriées :

- Détermination des usages spécifiques effaçables (effaçable partiellement ou totalement) à partir d'enquête sociologique sur un échantillon raisonné
- Recomposition du système des usages spécifiques (lien entre usages)

/ LES PARTENAIRES / LE FINANCEUR

LES PARTENAIRES



Citères, Université François Rabelais de Tours

Armines (Paris)

Enia Architectes

EGIS - Concept

LE FINANCEUR

